

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 mars 2024

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 44 + 8 Pouvoirs
suppléants : 3

Secrétaire de séance : M. P. GANGLOFF

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, Mme C. NISS - Suppléante -, MM. G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, MM. J.-M. KRENER, S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, J.L. RINIE, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, G. KOHL - Suppléant -, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mmes D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, A. CHABERT, MM. D. FOLLENIUS, J.M. FISCHBACH, Mmes C. MUNSCH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, S. FISCHBACH - Pouvoir à M. S. FERTIG -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, MM. L. STEINMETZ - Pouvoir à Mme E. BECK -, Y. KLEIN - Pouvoir à M. G. SAND -, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, B. KRIEGER, Mme F. BOURJAT, M. C. EICHWALD - Pouvoir à M. D. BURRUS -.

Délibération n°3 : Enquêtes relatives aux retombées économiques et aux clientèles touristiques

Rapporteur : M. J.C. BERRON

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Vu la proposition d'ATOUPARC de participer à la commande groupée relative à l'acquisition de données sur les retombées économiques du tourisme et à l'enquête marketing des clientèles touristiques,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

*** d'AUTORISER** la Communauté de Communes à participer financièrement à l'étude sur les retombées économiques et à l'enquête marketing des clientèles touristiques ;

*** d'AUTORISER** le SYCOPARC à déposer une demande de subventions dans le cadre du dispositif Avenir Montagnes Ingénierie au titre du FNADT Massif afin que l'Office de Tourisme intercommunal de Hanau-La Petite Pierre n'ait à supporter qu'un coût maximum de 1 431,50 € pour l'étude sur les retombées économiques et de 1 199 € pour l'enquête marketing des clientèles touristiques ;

*** d'APPROUVER** la convention de partenariat jointe en annexe de la présente délibération ;

*** d'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout document y afférent.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Pierre GANGLOFF
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président